

CHARGE.E DE MISSION
Formation et Ressources Humaines

L'Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône (UCS 13) est une fédération qui a pour finalité de faire vivre un réseau départemental d'environ 55 centres sociaux et autres structures d'animation de la vie sociale, porteurs de projets de transformation sociale axés sur le pouvoir d'agir des habitants. Elle est un organisme de formation certifié Qualiopi.

Ses principales missions consistent à :

- Représenter, promouvoir et défendre son réseau d'adhérents et le modèle associatif et participatif ;
- Le renforcer et l'animer, notamment par la montée en compétence des acteurs bénévoles et professionnels ;
- Le développer et le valoriser, notamment par la mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- Expérimenter des actions innovantes, sur les territoires, avec les habitants ;
- Entretien et développer un réseau de partenaires.

Mission générale

Sous l'autorité du Conseil d'Administration de l'UCS 13 et du délégué départemental, le.la chargé.e de mission :

- Pilotera l'activité de formation menée par l'UCS 13 en direction de son réseau d'adhérents, en collaboration étroite avec l'assistante fédérale ;
- Accompagnera et conseillera les centres sociaux et les espaces de vie sociale du réseau dans leurs problématiques de ressources humaines et de formation ;
- Portera la mission de référent.e régional.e de la Commission Nationale Emploi Formation de notre branche professionnelle Alisfa.

Plus précisément, sa mission se détaille ainsi :

I. Organisme de Formation

- Animation et participation à la Commission Formation de l'UCS 13 ;
- Mise en œuvre de la politique de formation définie par la commission Formation et validée par le Conseil d'Administration : pilotage, coordination générale et encadrement de l'activité de l'organisme de formation, élaboration de l'offre de formation, animation de certains temps collectifs, évaluation et valorisation ;
- Capitalisation, réflexion, prospective, partenariats stratégiques ;

II. Accompagnement du réseau

- Conseille et accompagne les centres sociaux adhérents en matière de formation, de ressources humaines, d'organisation du travail et de management ;
- Accompagne les conseils d'administration dans leurs recrutements, en collaboration avec les partenaires institutionnels ;

- Accompagne les nouvelles directions et chargés de mission dans leur prise de poste ;
- Assure un repérage des profils évolutifs disponibles dans le réseau et hors réseau ;
- Met en œuvre une réflexion autour de la gestion des compétences et des parcours professionnels au sein du réseau.

III. Mission de Référent.e Régional.e Emploi Formation

- Est le relai de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche professionnelle Alisfa sur le territoire régional, auprès des structures de la branche et des partenaires de l'emploi et la formation ;
- Mène une démarche d'observation emploi-formation des évolutions des activités, de l'emploi et de la formation des structures de la branche dans son territoire ;
- Facilite l'accès à la formation et à la qualification en référence aux objectifs définis dans l'accord formation ;
- Promeut l'emploi dans la Branche ;
- Facilite les initiatives en matière d'emploi/formation.

Compétences et aptitudes requises

- Autonomie ;
- Capacité de vision stratégique et de prospective ;
- Capacité d'animation et de mobilisation collective ;
- Une expérience avérée dans les domaines de la formation et/ou des ressources humaines.
- Bonne connaissance du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et sensibilité à l'Education Populaire.
- Sensibilité et expérience en innovation sociale.

Qualification requise

Diplôme de niveau interministériel II et I (Bac+4 ou +5) dans les domaines du développement social local, des ressources humaines, de la conduite de projets, de l'économie sociale et solidaire ou expérience équivalente.

Conditions d'emploi

Le poste est un CDI à temps plein basé à Marseille à partir du 14 novembre 2022. Des déplacements réguliers sont à prévoir sur le département des Bouches-du-Rhône, dans la région PACA, et plus ponctuellement au niveau national.

La rémunération est calculée sur une pesée de 650 points dans la convention collective ALISFA, soit un salaire brut annuel de 35 945€.

Emploi repère : cadre fédéral

Merci d'envoyer vos candidatures par e-mail à l'attention de Joseph RICHARD-COCHET, délégué départemental, à l'adresse suivante : joseph.richard-cochet@ucs13.fr

Date limite de candidature : 22 août 2022